UN3480, PILES AU LITHIUM IONIQUE (envoyées seules)

Envois par mode aérien selon l'IE PI965 de la Réglementation pour le TMD de l'IATA, Édition 66 (2025)

Seuls les employés formés en TMD sont autorisés à expédier des piles au lithium selon ce guide.

Petites piles & batteries exemptées –

Section IB –



- Énergie nominale
 - Piles (≤ 20 Wh) / Batteries (≤ 100 Wh)
- Jusqu'à 10 kg de batteries
- État de charge (SoC) ≤ 30%
- Épreuve de chute de 1.2 m
- Épreuve de gerbage (3 m / 24 h)

Piles & batteries réglementées

– Section IA –

(Guide d'expédition de MD #1)



- Énergie nominale
 - Piles (> 20 Wh)
 - Batteries (> 100 Wh)
- Jusqu'à 35 kg de batteries
- État de charge (SoC) ≤ 30%

